



# jardins du nord



## Glossaire du jardinier de R à S



**Rabattre** : Diminution ou suppression des parties aériennes d'un végétal pour provoquer le départ de nouvelles pousses.

**Race** : Est encore quelque fois employé dans le sens de « variété ». Mais il est maintenant plutôt usité dans le langage animal.

**Rachis** : Nervure principale d'une fleur ou d'une feuille composée. C'est donc le prolongement du pétiole ou du pédoncule. (ex : épi ou feuille de houx)

**Radicant** : Se dit de la capacité qu'ont certains rameaux à prendre racines quand ils traînent sur le sol.

**Radicelle** : Fine racine.

**Radiculaire** :

- Relatif aux racines.
- Qui a l'aspect de racines.

**Rafrâichir** : Nettoyer une plaie provoquée par une coupe brute afin de limiter une infection et accélérer la cicatrisation. Après une coupe à la scie, on rafraichit celle-ci à l'aide d'un coupeau très tranchant pour supprimer les stries et lisser le bois.

**Rajeunir** : Diminuer la longueur de rameaux pour donner de la force à la plante, aux fins de lui faire provoquer des départs de pousses ou de branches. (Voir rabattre)

**Rame** : Lors de la culture de plantes légumineuses tels les haricots et les pois, la rame permet le maintien et leurs permet de s'élever.

**Rameau** : Division d'une branche ou d'une tige qui ne porte que des feuilles et pas encore de ramifications. Généralement branche de moins d'un an.

**Ramification** : Division d'un végétal en plusieurs rameaux.

**Ramille** : Fine ramification de rameaux.

**Rampant** : Se dit d'un végétal lorsque tout ou partie de celui-ci s'étale sur le sol.

**Ramure** : Ensemble des branches d'un arbre.

**Raticide** : Produit destiné à tuer les rats.

**Rayon** : Sillon destiné à recevoir un semis.

**Recéper** : Couper totalement un arbre au raz du sol, à environ 30 cm, pour favoriser la reprise de pousses saines et vigoureuses.

**Rechausser** : Amasser de la terre au pied d'un arbre, soit pour protéger des racines devenues apparentes, soit pour apporter un peu de terre neuve.

**Régénération** : Reconstitution d'une zone qui a subi des dégâts (ex : remplacement d'arbres tombés à la suite d'une tempête, réparation d'une pelouse endommagée localement...)

**Rejet** : Jeune pousse qui apparait sur une souche de plante ligneuse ou herbacée. Un rejet peut généralement être prélevé pour reproduire la plante. Il est aussi appelé rejeton.

**Rejeton** : voir rejet.

**Rémanence** : Se dit généralement d'un produit qui a la capacité d'agir longtemps après son application.

**Remontant** : Qui produit des fruits ou fleurit plusieurs fois dans l'année.

**Repiquage** : Mettre en terre un plant issu d'un semis.

**Repos** : Temps d'arrêt de croissance de la végétation pendant une période donnée. (ex : repos hivernal)

**Reprise** : Se dit d'un végétal qui émet des racines après un bouturage ou du départ de croissance d'un végétal après transplantation. Il a pris pied.

**Répulsif** : Dispositif ou produit qui repousse les indésirables.

**Résistance** : Capacité de certains organismes nuisibles à résister aux traitements.

**Ressuyage** : Action de laisser sur le sol des légumes que l'on vient d'arracher pour les laisser sécher.

**Retardée** : Culture en décalage avec la période normale.

**Rétention** : Capacité plus ou moins prononcée à maintenir l'eau.

**Réticulé** : Marqué de nervures comme les mailles d'un filet.

**Retombant** : Qualifie des rameaux qui retombent vers le sol.

**Rhizome** : Racine souterraine et courante qui possède des feuilles réduites, a des écailles et qui donne un nouveau végétal lorsqu'il ressort de terre (ex : prêle).

**Rotation des cultures** : Succession de cultures différentes sur une même parcelle pendant un cycle répétitif.

**Roulage** : Passage d'un rouleau pour tasser la terre.

**Rouleau** : Partie cylindrique, plus ou moins lourde, que l'on tire et qui sert à tasser la terre avant semis.

**Rustique** : Se dit d'un végétal facile à cultiver et qui résiste aux conditions climatiques locales.



**Sagitté** : Dont la forme rappelle celle de la pointe d'une flèche.

**Samare** : Fruit sec indéhiscent qui est prolongé par un organe en forme d'aile. Il peut être simple ou double. (ex : graine du frêne et de l'érable)

**Saprophyte** : Se dit de micro-organisme et de champignons qui se nourrissent d'organismes morts et en décomposition.

**Sarclage** : Consiste à enlever à la main ou à l'aide d'un outil, les herbes jugées indésirables dans une culture.

**Sarclette** : Outil qui extirpe les herbes, ou en coupe les racines, et permet par la même occasion de casser la croûte de la terre.

**Sarment** : Rameau jeune d'un an, vert, qui pousse sur la vigne et qui sera coupé après vendange.

**Sarmenteux** : Se dit d'une plante qui présente des rameaux ligneux longs et flexibles tel ceux de la vigne.

**Sauvageon** : Se dit d'un arbre qui n'a pas été greffé.

**Scarifier** : Opération qui consiste à couper les racines adventives des herbes d'une pelouse.

**Scarificateur** : Outil munit de griffes ou de lames permettant de scarifier.

**Scion** : Rameau d'un an non encore ramifié.

**Sécateur** : **Outil** parfait pour couper des fleurs, des jeunes pousses ou du bois humide, etc.

**Secondaire** : Qui provient d'un organe principal.

**Sécrétion** : Substance liquide ou semi-liquide qui provient de la partie extérieure d'un végétal. (ex : résine, musc, latex...)

**Sélectif** : Produit actif n'agissant que sur un type de plantes en épargnant les autres. (ex : désherbant sélectif qui agit sur les herbes indésirables d'une pelouse en épargnant le gazon.)

**Sélection** : Action qui consiste à éliminer des sujets d'une génération qui ne présentent pas les caractéristiques idéales. Avant une transplantation on ne repique que les sujet sains, robustes et présentant les meilleurs critères de la variété.

**Semence** : Voir graine.

**Semi-aoûté** : Stade compris entre la végétation herbacée et ligneuse.

**Semi-double** : Fleur qui n'est pas « double » mais qui présente un nombre de pétales anormalement supérieur à une fleur simple.

**Sensibilité** : Capacité plus ou moins importante à contracter une maladie ou à résister à certaines conditions.

**Sépale** : Partie foliacée qui compose le calice et qui supporte la corolle. Un sépale ressemble quelquefois à un pétale. On devrait alors le nommer « tépale ».

**Sessile** : Qui ne possède pas de pétiole ou de pédoncule.

**Sevrage** : Action de séparer de la plante mère une section marcottée.

**Silique** : Fruit sec déhiscent qui comporte deux carpelles (bivalves) (ex : la monnaie du pape, les fruits des crucifères comme le radis, le chou, la moutarde ...)

**Silo** : Trou suffisamment profond, dans lequel on introduit généralement de la paille, destiné à placer des légumes à conserver pendant l'hiver.

**Simple** : Qualifie une fleur qui n'a subi aucune modification et qui présente un nombre de pétales normal pour la variété.

**Sous-arbrisseau** : Plante ligneuse qui ressemble à un arbrisseau, souvent rampant et qui ne dépasse pas 50 cm.

**Spadice** : Désigne une inflorescence particulière en forme d'épi situé à l'intérieur d'une grande bractée (ex : arum).

**Spathe** : Grande bractée membraneuse ou foliacée ouverte par une fente, enveloppant plus ou moins une inflorescence.

**Spécifique** : Relatif à l'espèce.

**Spontanée** : Qui croît naturellement.

**Spur** : Bourgeon d'un arbre fruitier destiné à donner un fruit. Synonyme : éperon.

**Stigmate** : Partie du pistil plus ou moins gluante qui est destinée à recevoir et maintenir le pollen.

**Stipe** : Tige ligneuse de végétaux arborescents qui pousse sans ramification. (ex : fougère – palmier). Certains stipes peuvent avoir l'allure d'une liane et faire plusieurs centaines de mètres de long. (Ex : rotang qui fournit le rotin).

**Stipulaire** : Relatif au stipule. Désigne également les yeux et les organes disposés à l'aisselle des feuilles (bourgeons stipulaires)

**Stolon** : Organe rampant d'une plante qui se développe en surface et qui peut produire de nouvelles plantes par enracinement. (ex : fraisiers)

**Stratification** : Opération qui consiste à placer des graines ou des noyaux dans du sable humide, pendant une période donnée (souvent hiver), dans le but de ramollir et dégrader les téguments et permettre une meilleure germination.

**Style** : Petite colonne qui supporte le stigmate.

**Substance active** : Élément d'un produit phytosanitaire, ou naturel comme certains purins, qui permettent de lutter contre les maladies.

**Substrat** : Mélange de matériaux dans lequel on peut cultiver les plantes.

**Succulente** : Végétal gorgé de suc. Voir plante grasse.

**Suffrutescent** : Qui a les caractéristiques d'un sous-arbrisseau.

**Sujet** : Voir porte-greffe.

**Support de culture** : Substrat dans lequel le végétal puise l'élément minéral dont il a besoin. Cela peut être du terreau, du sable, de la laine de roche.

**Surfacier** : Consiste à enlever une partie de la terre du pied d'un arbre, ou de tout autre végétal en terre ou en pot, pour permettre de la remplacer par une terre neuve et plus riche.

**Surgreffer** : Greffe d'une plante qui a déjà été greffée.

**Symbiose** : Association durable entre deux organismes différents

**Systémique** : Dont l'action se produit à tous les niveaux d'un végétal. Il pénètre celui-ci au travers des feuilles.